

PRENDRE RENDEZ-VOUS

Lors d'un entretien, vous pouvez exprimer votre besoin à une personne neutre et de confiance. Cet échange permet de prendre en compte votre situation pour vous proposer des solutions adaptées.

Par internet:
mesrdv.etudiant.gouv.fr

Par téléphone:
+33 (0)9 70 15 00 96

Par mail:
Grenoble agglomération
— service-social@crous-grenoble.fr
Savoie et Haute-Savoie
— service-social73.74@crous-grenoble.fr

Drôme, Ardèche
— service-social07.26@crous-grenoble.fr

Aux accueils du service social:
jours et horaires d'ouverture des accueils disponibles sur www.crous-grenoble.fr

Grenoble agglomération
Service Social
361 allée de Berlioz
Domaine Universitaire
38 400 Saint-Martin-d'Hères

Savoie et Haute-Savoie
Accueil Clous Savoie Mont-Blanc
18 rue Jean-Baptiste Richard
73 000 Jacob-Bellecombette

Drôme, Ardèche
Antenne de Valence
6 rue Derodon
26 000 Valence

Les rendez-vous se déroulent en présentiel sur les différents sites. Ils peuvent également être réalisés à distance par téléphone si besoin.



Service Social - Crous Grenoble Alpes
361 allée de Berlioz
38 400 Saint-Martin-d'Hères
service-social@crous-grenoble.fr
+33 (0)9 70 15 00 96

www.crous-grenoble.fr



LE SERVICE SOCIAL DU CROUS GRENOBLE ALPES

Le service social du Crous Grenoble Alpes, unifié avec l'Université Grenoble Alpes et l'Université Savoie Mont Blanc, **s'adresse à toutes les étudiantes et tous les étudiants de l'académie de Grenoble.**

Les travailleurs sociaux les accompagnent et les soutiennent pour les **aider à s'insérer au mieux dans leur parcours d'études et dans l'apprentissage de leur autonomie.**

À travers des entretiens individuels ou des actions collectives, **le service social propose un espace confidentiel de parole et d'écoute.** Les travailleurs sociaux sont tenus au secret professionnel et interviennent à la demande des étudiants.



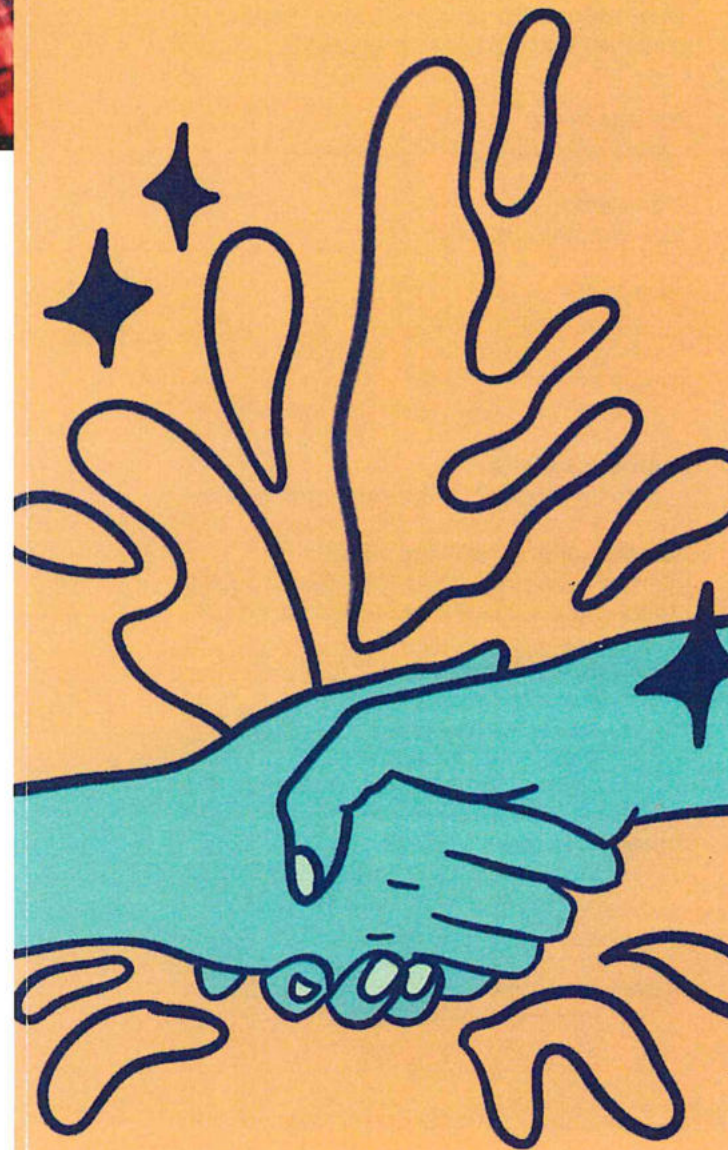
**PRÉSENT POUR VOUS,
SI VOUS EN AVEZ BESOIN**

- **Accueil et écoute** en cas de difficultés, quelles qu'elles soient (personnelle, familiale, psychologique, médicale, administrative, financière).
- **Accès aux droits et information** sur les formalités concernant la vie étudiante (budget, logement, santé, job étudiant, administratif, situation particulière...).
- **Aides financières adaptées à la difficulté** rencontrée: aides ponctuelles, allocations annuelles, aides alimentaires...

Les aides financières attribuées par le Crous répondent au constat d'une situation sociale difficile. Elles sont soumises à une évaluation sociale: entretien avec l'assistante sociale et plan d'action partagé.



**UNE ÉQUIPE QUALIFIÉE
ET ATTENTIVE**



l'équipe du service social (2021)